

**GEOLOCALISATION** : Permet d'indiquer à vos proches où vous vous trouvez lorsque vous publiez du contenu -

**LES RISQUES** :

- ▣ Pister les utilisateurs
- ▣ Savoir où se trouve l'utilisateur

**NON RESPECT DU DROIT A L'IMAGE** : Publier des vidéos/photos de soi-même et des autres (1 jeune sur 5) qui ne les avantagent pas, sans demander d'autorisation.

**CONSEILS** :

- ▣ Pas de diffusion sans autorisation
- ▣ Se poser les mêmes questions que dans la « vraie vie », lors de la diffusion.
- ▣ Ne pas se laisser faire, demander la suppression
- ▣ Vérifier régulièrement ce qui est publié sur soi sur Internet via les moteurs de recherche.

**SANCTIONS** : 1 an de prison et 15 000 € à 45 000 € d'amende

**ADDICTION AUX RESEAUX SOCIAUX** :

ou Cyber-Dépendance -

Connectés «24h/24», partout, sur tous supports.

Fait de ne pas pouvoir se passer de quelque chose, envie irrésistible de regarder son compte. Se sentir mal si on ne peut y avoir accès (énervements, agressivité, pleurs...)

**LES RISQUES** :

- ▣ Ne vivre que dans le virtuel
- ▣ Se couper de la « vraie vie »
- ▣ Ne plus voir ses amis

Info Jeunes Nièvre

La Boussole - 5 Allée de la louée 58000 NEVERS

03.45.52.50.01 / [ijnievre@jeunes-bfc.fr](mailto:ijnievre@jeunes-bfc.fr)

# 10 conseils de la CNIL pour Net rester sur le web

## 1 Réfléchis avant de publier !

Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu mets en ligne : infos, photos, vidéos...



## 4 Sécurise tes comptes!

Prends bien soin de tes profils sur les réseaux sociaux afin de limiter l'accès à tes informations que tu ne veux pas partager.



## 7 Utilise un pseudonyme!

Cache tes amis et ta famille s'il te plaît!



## 10 Vérifie tes traces!

Regarde régulièrement ton nom dans un moteur de recherche pour être sûr que les infos mises en ligne sont correctes et à jour.



## 2 Respecte les autres!

Tu es responsable de ce que tu publies en ligne. Alors modère tes propos sur les réseaux sociaux, forums... Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas qu'ils te fassent.



## 3 Ne dis pas tout!

Dans le minimum d'informations personnelles sur internet. Ne communique pas tes opinions politiques, ta religion, ni ton numéro de téléphone...



## 5 Crée-toi plusieurs adresses e-mail!

Tu peux utiliser une boîte e-mail pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les jeux et les réseaux sociaux.



## 6 Attention aux photos et aux vidéos!

Ne publie pas de photos gênantes de tes amis ou de toi-même car leur diffusion est incontrôlable.



## 8 Attention aux mots de passe!

Ne les communique à personne et change-les un peu compliqués : en ta date de naissance!



## 9 Fais le ménage dans tes historiques!

Efface régulièrement tes historiques de navigation et pense à utiliser le navigateur privé si tu utilises un ordinateur qui n'est pas le tien.



**CNIL**

Retrouvez d'autres conseils et astuces sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) et sur [www.educnum.fr](http://www.educnum.fr) #EduNum

**E-REPUTATION** : Impression que produisent les informations disponibles sur Internet te concernant (commentaires, articles, photos...). Elle peut aider à être plus visible pour les recruteurs, mais aussi te gêner si tu laisses traîner des informations compromettantes. Elle ne se contrôle pas totalement, elle se construit, s'enrichit et évolue en permanence en fonction des contenus qui sont créés et partagés par les internautes. Tu dois gérer ta e-reputation

**CYBER-HARCELEMENT** : Fait d'utiliser les nouvelles technologies d'information et de communication pour humilier ou intimider quelqu'un de manière répétée dans le temps, via téléphone portable, messagerie instantanée, forums, chat, jeux, mails, réseaux sociaux - Intimidations, insultes, moqueries, menaces, propagations, rumeurs, piratage, usurpation d'identité, création d'une page, publication d'une photo/vidéo de la victime en mauvaise posture

**IDENTITE VIRTUELLE** : Sur Internet tu peux modifier, à volonté, les informations qui te concernent, n'oublies pas que les autres peuvent le faire également. En réalité nous nous présentons de façon différente selon la personne que nous avons en face de nous. Nous ne connaissons donc pas toujours l'identité réelle de celui qui se cache derrière l'écran, ni le degré de vérité des informations renseignées.

**BIEN PROTÉGER TA VIE SUR LES RESEAUX SOCIAUX** : Lorsque tu navigues sur Internet, chattes, créés et actualises un profil ou un blog, tu fournis une multitude d'informations personnelles parfois volontairement, parfois pas. Ne pas protéger suffisamment ta vie privée, c'est t'exposer à des risques.

Éviter la publication de texte ou images dévalorisantes de soi et de autres, elles pourraient être utilisées plus tard, par des futurs employeurs par exemple.

Ne pas accepter de se faire tagger systématiquement.

Utiliser régulièrement les moteurs de recherche pour savoir ce qui est visible de toi sur Internet (Google, Yahoo, Bing...)

**USURPATION D'IDENTITE** : Utiliser, sans votre accord, des informations permettant de vous identifier Ex : Nom, Prénom, Adresse, Photos... Ces informations sont ensuite utilisées à votre insu, notamment pour souscrire sous votre identité, un crédit, un abonnement, ou pour nuire à votre réputation.

Création de faux profils, commentaires, sous l'identité de la victime.

Envoi de messages en se faisant passer pour un organisme (EDF...) et récupérer des données personnelles via un faux site.

Piratage

**ATTENTION** : ne divulguez jamais et à personne votre mot de passe, changez-le régulièrement.

**SANCTIONS** : 1 an de prison et 15 000 € d'amende